## La mère voilée évacuée à Dijon va porter plainte

Article rédigé par Valeurs actuelles, le 18 octobre 2019

Source [Valeurs actuelles] Prise à partie par un élu RN au Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté, la femme voilée va déposer deux plaintes pour "violences en réunion" et "incitation à la haine".

Elle livre sa version des faits. Fatima E., la femme voilée évacuée du conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté vendredi 11 octobre, après avoir été interpellée par un élu du Rassemblement national, s'est confiée au Collectif contre l'islamophobie (CCIF), propos repris par le *Parisien*, sur les événements vécus ce jour-là et sur l'après. Elle explique qu'elle ne devait normalement pas être présente avec les enfants pour la sortie organisée ce jour-là par la maison associative du quartier où elle réside. Selon elle, c'est son fils qui a insisté pour qu'elle vienne : « *Il m'a dit que tous ses copains attendaient ma venue, car il est vrai que je participe régulièrement aux sorties scolaires* ». Dans la soirée du 16 octobre, BFMTV a révélé que Fatima E. allait déposer deux plaintes. « *Il s'agit d'une plainte contre le député pour violences commises en réunion par personnes dépositaires de l'autorité publique sur mineur et majeur à caractère raciales », déposée auprès du parquet de Dijon a indiqué son avocate, Me Sana Ben Hadj Younes. Une deuxième plainte va être déposée au parquet de Paris pour « <i>incitation à la haine.*»

Au moment où l'élu <u>Julien Odoul interpelle la présidente de séance</u> sur sa présence, la mère d'élèves explique entendre « quelqu'un dire 'Au nom de la laïcité » puis entendre « des personnes qui commencent à crier, à s'énerver ». « Franchement, j'étais là sans être là. La seule chose que j'ai vue, c'est la détresse des enfants. Ils étaient vraiment choqués et traumatisés », ajoute-t-elle. Les images diffusées sur les réseaux sociaux montrent la mère de famille répondre à l'élu par un sourire, ce qui « n'était pas pour narguer. Je souriais d'abord à sa bêtise », explique-t-elle. Encouragée par plusieurs élus présents à rester dans la salle, l'accompagnatrice décide de partir quand elle voit son fils « en train de craquer ».

Retrouvez l'intégralité de l'article en cliquant ici

18/10/2019 06:00